

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D011/2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt, le 7 février, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 31 janvier 2020

Nombre de
membres

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme ANTOMPIETRI, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PALADE, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN, M. PENVEN,

Pouvoirs : M. PERDRIEL a donné pouvoir à Mme VAN DEN DRIESSCHE

Secrétaire de séance : Monsieur ANTHIERENS

Objet : Enfance Jeunesse - Approbation du projet de fonctionnement du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s de Serquigny

PJ : Projet de fonctionnement

Monsieur le Président rappelle la délibération D053/2019 adoptée en conseil d'administration du 20 septembre 2019 relative à l'approbation des projets de fonctionnement des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s de Beaumont-le-Roger, Brionne et La Trinité de Réville.

Cette dernière spécifiait par ailleurs l'accord de la C.A.F. pour une approbation du projet de fonctionnement du R.P.A.M. de Serquigny à une date ultérieure.

Pour rappel, ces projets qui permettent aux structures de fonctionner dans les meilleures conditions, doivent être envoyés à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure. Ils seront soumis en commission d'action sociale en vue du renouvellement de la convention des R.P.A.M. pour permettre le versement des prestations.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation du conseil d'administration le projet de fonctionnement du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s de Serquigny.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Approuve le projet de fonctionnement du Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s de Serquigny

↳ Autorise Monsieur le Président à opérer les actions nécessaires à sa mise en œuvre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20200207-20D011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2020

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

